

# La faible hausse du salaire minimum cabre la FGTB

■ L'aile wallonne du syndicat socialiste pourrait rejeter le projet d'accord interprofessionnel (AIP).

À peine né, déjà contesté. Le projet d'accord interprofessionnel (AIP) 2019-2020, bouclé dans la nuit de lundi à mardi par le Groupe des Dix (G10), pourrait être rejeté par la FGTB. L'aile wallonne du syndicat socialiste a en tout cas annoncé la couleur, jeudi : son bureau a fait une première analyse du texte et une majorité d'avis négatifs se sont exprimés. En cause : une marge salariale trop chiche (1,1 %), des augmentations d'allocations sociales qui ne peuvent servir de monnaie d'échange et une hausse du salaire minimum insuffisante. Et le secrétariat de la FGTB wallonne, où siège le président de la FGTB Robert Vertenuel qui a négocié l'AIP, de prévenir : la consultation de la base syndicale se poursuit, mais il est très probable que la FGTB wallonne rejette le projet d'AIP.

Cette sortie wallonne ne signifie pas que le syndicat socialiste refusera de signer l'AIP. Mais elle donne le ton : cet AIP comporte du bon et du moins bon, et les éléments positifs, tels que les aménagements en matière de prépension, ne pèsent pas beaucoup dans la balance.

Officiellement, c'est le 26 mars que la FGTB donnera sa position sur l'AIP. La décision sera prise en comité fédéral, réunissant les responsables des centrales professionnelles (grosso modo 2/3 des votes) et des régionales (1/3). Avant cela, la base sera consultée. Mais Thierry Bodson, secrétaire général de la FGTB wallonne, pense que l'avis sera négatif. *"En bureau, parmi les responsables des régionales wallonnes et les numéros 1 wallons des centrales, la tendance va vers le non. Je ne sais pas ce que diront les Bruxellois et les Flamands, mais certaines centrales, même au niveau fédéral, sont opposées au texte."*

Un point en particulier braque certaines centrales. La maigre avancée obtenue en matière de salaire minimum : une hausse de 10 centimes de l'heure (+1,1 %), bien inférieure à l'augmentation espérée (+10 %) et surtout à l'objectif ultime (14 € de l'heure). À la Centrale générale, la principale centrale ouvrière, qui compte de nombreux travailleurs payés au salaire minimum (nettoyage...), comme à la centrale Horval (Horeca, alimentation), cela passe mal. La Centrale générale porte la campagne *Fight for € 14* pour un salaire minimum à 14 euros de l'heure (contre 9,65 aujourd'hui). La hausse de 10 centimes et le vague engagement à créer un groupe de travail pour réfléchir à une augmentation plus substantielle ne la satisferont pas.

Si le non l'emporte finalement à la FGTB, l'AIP sera-t-il pour autant enterré ? Non, il est déjà arrivé que seuls deux syndicats le soutiennent ou que, faute de soutien suffisant, le gouvernement le reprenne à son compte.

## 10

### Centimes

C'est la hausse du salaire minimum qui est prévue dans le projet d'AIP.

### Le gouvernement Michel divisé

Pour cela, il faudra cependant que les partis de la coalition surmontent leurs divisions, qui sont apparues au grand jour, jeudi, à la Chambre, sur la question du chômage avec complément d'entreprise (RCC, ex-prépension). L'Open VLD, poussé dans le dos par la N-VA, ne veut pas entendre parler d'un assouplissement tel que l'a convenu le G10 et en appelle au respect des accords conclus sous Michel I. Le MR et le CD&V jugent en revanche qu'il s'agit de modifications légères et veulent appliquer l'ensemble de l'AIP.

Si les partenaires sociaux approuvent l'accord, a dit le Premier ministre (avant la sortie de la FGTB wallonne), celui-ci sera envoyé au Conseil national du Travail (CNT) qui devra le traduire en conventions collectives de travail. Il appartiendra ensuite au ministre de l'Emploi de les couler dans un arrêté royal. C'est seulement à ce moment que le gouvernement sera amené à se prononcer.

L. G.